

0660522J
ACADEMIE DE MONTPELLIER
COLLEGE MARCEL PAGNOL
9 ESPACE ANNA POLITKOVSKAIA
66050 PERPIGNAN CEDEX
Tel : 0468610892

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 36
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 26
Quorum : 14
Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration
Convoqué le : 30/01/2023
Réuni le : 13/02/2023
Sous la présidence de : Sophie Baugey-Fritz
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
Exercice : 2023
Numéro de la DBM : 2
Budget d'origine :
Budget primitif : ☒ [X]
Budget annexe : ☐ []
Pièce(s) jointe(s)
☒ [X] Oui ☐ [] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

COMPRESSEUR : le conseil d'administration autorise le virement entre le service ALO et le service OPC d'un montant de 1381.20€ destiné à financer le remplacement du compresseur de la chambre froide fruits/légumes.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0